## Demande d'avenant

# tsm

# Quand?

Les conditions de mon stage changent : lieux, dates, congés, tuteur, rupture, télétravail...



www.tsm-connect.fr



Les conditions de mon stage ont changé mais il n'y a pas d'avenant

=> Je ne suis pas assuré.e!

#### CONNEXION

VALIDATION

le me connecte à TSM Connect et accède au tableau de bord des conventions.

Je retrouve ma convention et clique sur le bouton Action >> Aiouter un avenant



- Nouvelles dates
- Lieu
- Tuteur
- Gratification
- Autre (télétravail, rupture de la convention, mis-

### INFORMATIONS A REMPLIR

- sions, etc)

#### **ENVOI PAR MAIL**

Mon tuteur en entreprise et moi recevons l'avenant par mail.

Une fois le document signé, je l'envoie au bureau de stages : stages@tsm-education.fr

=> Validation complète





Ajouter un avenant

Une fois ma demande envoyée, mon responsable pédagogique donne ou pas son accord => Validation pédagogique.

Si tout est OK, le bureau de stages procède à la => Validation administrative.